

Forum international sur l'IA et l'éducation

Faire de l'IA un bien commun pour transformer l'éducation

7-8 décembre 2021

#AIED2021

## Note conceptuelle

### Contexte

---

#### Vers un humanisme numérique : Orienter l'innovation en matière d'IA vers le bien commun

Comme le résume la Commission internationale sur l'avenir de l'éducation,<sup>1</sup> nous sommes au cœur d'une crise mondiale du développement humain : « L'aggravation des inégalités sociales et économiques, le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation des ressources au-delà des limites planétaires, le recul de la démocratie et le bouleversement de l'automatisation technologique sont les caractéristiques de la conjoncture historique actuelle. » Les innovations technologiques apportent à l'homme l'un des espoirs les plus optimistes afin de relever ces défis planétaires, en transformant nos vies et en modifiant le cours actuel du développement des sociétés humaines.

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) fait partie intégrante de la transformation numérique de toutes les facettes de nos sociétés - de notre vie quotidienne au monde du travail, jusqu'aux services publics, y compris l'éducation. Plus précisément, la numérisation de l'apprentissage par l'IA ne concerne pas seulement la transmission numérique de formes "traditionnelles" de connaissances. Il s'agit aussi de plus en plus de la numérisation de la production, et de la représentation des connaissances, à la fois grâce à l'apprentissage automatique et grâce à des algorithmes de plus en plus puissants. De manière générale, la croissance rapide de la collaboration entre l'homme et l'IA ainsi que la transformation numérique de nos sociétés ont de profondes implications sur ce que signifie être humain, et sur la façon dont nos rapports les uns aux autres d'une part et envers la technologie d'autre part. Les conceptions traditionnelles de l'humanisme doivent être recadrées : un humanisme numérique est en cours de définition, et guidera nos efforts d'éducation et de développement.

---

<sup>1</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375746>

Dans le *Consensus de Beijing sur l'IA et l'éducation*<sup>2</sup> et dans la récente publication de l'UNESCO, *Intelligence artificielle et éducation : guide à l'intention des décideurs*,<sup>3</sup> l'approche humaniste de l'utilisation de l'IA a été clairement formulée : la conception et l'utilisation de la technologie devraient être au service des personnes, afin de renforcer les capacités humaines, de protéger les droits de l'homme et de garantir un développement durable. Plus fondamentalement, une approche humaniste devrait considérer l'innovation technologique comme un bien public numérique commun, et comme une partie du patrimoine mondial devant être librement accessible à tous.

Cependant, les innovations dans le domaine de l'IA ne sont pas encore suffisamment orientées vers le bien commun de l'humanité. Dans une enquête de 2021 diffusée à tous les États membres par l'UNESCO sur l'utilisation de l'IA pour soutenir la continuité et la qualité de l'apprentissage pendant la crise du COVID-19, seuls cinq pays ont répondu positivement à l'utilisation d'outils fondés sur l'IA dans la réponse éducative à la pandémie de COVID-19. En dehors des plateformes à vocation commerciale utilisant l'IA, il existe un choix limité d'outils et de pratiques éducatives à base d'IA orientées vers le bien commun pour l'éducation et l'humanité, notamment : (1) des réglementations, des stratégies ou des outils pour protéger les droits de l'homme des apprenants et des enseignants ainsi que la confidentialité des données ; (2) l'utilisation de technologies de traitement des langues et des images pour permettre un accès inclusif et équitable aux possibilités d'apprentissage en ligne pour les personnes handicapées et issues de groupes linguistiques et culturels minoritaires ; (3) l'utilisation de l'analyse des données pour améliorer la qualité de l'apprentissage et permettre le développement de compétences interdisciplinaires ; (4) l'utilisation d'outils alimentés par l'IA pour soutenir les évaluations sommatives à distance et les examens à fort enjeu ; et (5) l'utilisation du big data pour suivre les résultats d'apprentissage à long terme, et pour fournir une alerte précoce sur les abandons scolaires.

### **Gouvernance mondiale pour l'utilisation de l'IA dans l'éducation**

Le déploiement rapide de l'IA dans tous les secteurs menace potentiellement la confidentialité des données et les droits de l'homme, exacerbe les discriminations existantes, et produit de nouvelles formes de préjugés et d'exclusion. En termes de gouvernance de l'IA, les organes directeurs intergouvernementaux et la gouvernance publique des États membres sont confrontés à la montée rapide de la gouvernance privée, imposée par les fournisseurs commerciaux de technologies utilisant l'IA. Les développeurs privés dans le domaine de l'IA, notamment les propriétaires de plateformes numériques, ont défini et mis en œuvre des systèmes normatifs privés. Les algorithmes - utilisés par les outils fondés sur l'IA pour suivre les données des utilisateurs, reconnaître les schémas comportementaux et évaluer les pratiques des utilisateurs - sont généralement mis en œuvre sans la pleine conscience et le consentement explicite des utilisateurs. En plus d'établir des règles, les propriétaires privés d'outils utilisant l'IA assument également le rôle de régulateurs des règles et agissent en tant qu'organes de résolution des litiges lorsque des conflits surviennent entre les utilisateurs et entre les fournisseurs d'IA

---

<sup>2</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368303>

<sup>3</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376709>

et les utilisateurs. La montée en puissance de la gouvernance privée sape la gouvernance publique qui a la responsabilité de faire de l'IA un bien commun.

La recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle adoptée par la 41<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021 fournira donc un instrument pour soutenir les législations visant à rééquilibrer ce paysage de gouvernance. La Recommandation doit être adoptée et mise en œuvre par le biais de réglementations nationales sur l'IA et sur la protection des données. Or, à ce jour, plus d'un tiers des pays ne disposent d'aucune forme de loi sur la protection des données qui puisse garantir que les données des citoyens se voient proposer des protections et des contrôles rigoureux.<sup>4</sup> Au-delà des réglementations générales sur la protection des données, les décideurs politiques du secteur de l'éducation doivent approfondir leur compréhension des questions éthiques uniques liées à l'utilisation de l'IA dans l'éducation, et fournir des conseils pratiques sur la réglementation de l'utilisation des données des apprenants, la prévention de la discrimination par les algorithmes, la limitation de l'utilisation d'outils intrusifs basés sur l'IA, et la promotion de la dimension humaine dans les contextes d'apprentissage soutenus par l'IA. Il est donc impératif que l'UNESCO facilite l'adoption de réglementations internationales, et renforce les capacités nationales en matière de réglementation de l'utilisation de l'IA dans l'éducation.

### **L'IA comme bien commun pour l'Afrique, l'égalité des genres et les groupes marginalisés : les fondements**

Lorsque les écoles ont été fermées pendant la pandémie de COVID-19, les technologies numériques ont été la bouée de sauvetage cruciale permettant d'accéder aux possibilités d'apprentissage à distance. Durant et après la pandémie, les technologies numériques sont devenues une nécessité sociale pour garantir que l'éducation en tant que droit de l'homme ne soit pas perturbée. Cependant, les enquêtes conjointes de l'UNESCO, de la Banque mondiale et de l'UNICEF ont révélé que l'absence de connectivité à large bande dans les pays les moins avancés a privé d'un tiers à la moitié des apprenants de toute possibilité d'apprentissage à distance.

La 211<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté la Stratégie de l'UNESCO sur l'innovation technologique dans l'éducation (2021 - 2025). La Stratégie accorde une attention particulière aux priorités mondiales de l'UNESCO que sont l'égalité des genres et l'Afrique, et une autre priorité particulière est accordée aux groupes les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées. Par le biais de la Stratégie, l'UNESCO s'engage à : mobiliser des ressources et à assurer le développement des capacités pour aider les États membres à planifier et à gérer des systèmes d'apprentissage flexibles et résistants aux crises fondés sur la technologie ; à renforcer les capacités d'utilisation du big data dans les systèmes de gestion de l'apprentissage, ainsi qu'à promouvoir le développement d'une communauté mondiale des données pour favoriser un partage sûr, éthique, et fondé sur les droits de l'homme, de données et d'algorithmes fiables pouvant contribuer à améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

---

<sup>4</sup> <https://www.thalesgroup.com/en/markets/digital-identity-and-security/government/magazine/beyond-gdpr-data-protection-around-world>

Une base profonde doit être constituée afin de combler la fracture numérique et de permettre aux pays en développement de rattraper la révolution de l'IA, notamment :

- **Construire l'infrastructure de l'IA et renforcer l'appropriation par les pays**

Il s'agit notamment de promouvoir l'accès universel à la connectivité internet et aux centres d'informatique en cloud avec propriété nationale. Même si l'informatique dématérialisée a été présentée comme une solution plus efficace, il a également soulevé la question de la "souveraineté des données", qui concerne la manière dont les institutions nationales peuvent maintenir la souveraineté des données lorsque les données des groupes locaux soumis aux lois et aux structures de gouvernance nationales sont stockées sur des plateformes dématérialisées, contrôlées par des propriétaires étrangers ou privés. Dans ce contexte, des débats et échanges d'expériences sont nécessaires pour équilibrer le déploiement de l'IA dans le cloud, et assurer la propriété nationale sur les plateformes utilisant l'IA et les données.

- **Aborder le dilemme entre la protection des données privées et l'exploitation des données en tant que bien public**

S'il est essentiel de garantir la propriété privée des données personnelles des apprenants, une approche trop extrême de la protection des données conduira à l'absence de données disponibles pour développer des outils fondés sur l'IA qui soient potentiellement des biens publics et pouvant améliorer la qualité de l'apprentissage. Par exemple, VILLE,<sup>5</sup> une plateforme d'apprentissage alimentée par l'IA développée par l'Université de Turku en Finlande, lauréate de l'édition 2020 du Prix UNESCO pour les TIC dans l'éducation, utilise les données des apprenants pour suivre les résultats d'apprentissage et fournir une alerte précoce en cas de risque de décrochage. Il est urgent de partager les connaissances au niveau international sur la manière dont les pays peuvent éventuellement résoudre le dilemme des données.

- **Conception d'algorithmes adaptés aux défis des systèmes éducatifs locaux**

La transférabilité des algorithmes actuels est faible, ce qui signifie que les algorithmes basés sur les données d'un groupe d'utilisateurs ne peuvent pas être utilisés directement pour résoudre les problèmes similaires de groupes dans des contextes différents. Les pays en développement, ayant adopté plus tardivement l'IA dans l'éducation, peuvent tirer des leçons des pays l'ayant adopté plus tôt, notamment sur les algorithmes défaillants, et orienter les algorithmes vers le bien commun dans l'éducation. Plus important encore, les pays en développement devraient construire des systèmes d'IA adaptés au contexte local en utilisant des algorithmes libres. A titre d'exemple, M-Shule<sup>6</sup> - ou "école mobile" en swahili du Kenya - est la première plateforme personnalisée d'acquisition de connaissances développée en Afrique pour connecter les apprenants par SMS à un apprentissage, une évaluation et une activation sur mesure. Pour ce faire, les organisations internationales sont tenues de promouvoir les algorithmes à code source ouvert.

- **Développer les compétences en IA et l'alphabétisation en IA**

Les réglementations ne suffisent pas à elles seules à garantir que l'IA sera orientée vers le bien commun. Tous les citoyens doivent donc être dotés d'un certain niveau de compétences en matière d'IA, notamment les bonnes connaissances, la compréhension, les aptitudes et l'orientation des valeurs que l'on peut qualifier d'alphabétisation en IA. Les pays en développement doivent également développer

<sup>5</sup> <https://www.learninganalytics.fi/en/ville>

<sup>6</sup> <https://m-shule.com>

des ressources humaines dotées de compétences avancées en matière d'IA afin de répondre aux besoins des nouveaux emplois créés par l'adoption de l'IA, et de favoriser les innovations locales dans ce domaine. Le moyen le plus efficace consiste à intégrer le développement des compétences en IA dans les programmes nationaux des écoles, des établissements d'enseignement et de formation professionnelle et des établissements d'enseignement supérieur. Cependant, selon une enquête récente menée par l'UNESCO sur les programmes gouvernementaux sur l'IA pour les écoles, seuls moins de dix pays parmi tous les États membres ont mis en œuvre des programmes gouvernementaux sur l'IA pour les élèves, et aucun d'entre eux n'est africain.

- **Préparer les enseignants à travailler dans des environnements éducatifs enrichis par l'IA**

Le Consensus de Beijing affirme que l'interaction humaine et la collaboration entre les enseignants et les apprenants doivent rester au cœur de l'éducation, et que les enseignants ne peuvent pas être remplacés par des systèmes d'IA. Le Consensus demande de veiller à ce que les droits et les conditions de travail des enseignants soient protégés lors de l'adoption de systèmes d'IA. Les régions et pays leaders en matière d'IA, dont la Chine, la République de Corée et les pays européens, ont commencé à revoir le rôle des enseignants et à définir les compétences requises dans des contextes éducatifs riches en IA. Des programmes de formation ont été élaborés et mis en œuvre pour préparer les enseignants à travailler efficacement avec des outils et des plateformes utilisant l'IA. Les pays en développement doivent également examiner les arguments fondés sur des preuves concernant la manière dont l'IA pourrait influencer l'enseignement et l'apprentissage à l'avenir, et intégrer les compétences pertinentes dans les programmes de formation.

### **Le consensus de Beijing et les conférences internationales sur l'IA et l'éducation**

Afin de soutenir la politique et la planification de l'éducation à l'ère de l'IA, l'UNESCO, le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine et la Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO ont organisé conjointement la première Conférence internationale sur l'IA et l'éducation (Beijing, mai 2019), et le Forum international sur l'IA et les futurs de l'éducation consacré au thème du développement des compétences en IA (réunion hybride, tenue à la fois en ligne et en personne à Beijing, décembre 2020). La conférence de 2019 a donné lieu au premier consensus international sur l'IA et l'éducation, le consensus de Beijing.

Le consensus de Beijing recommande à l'UNESCO de renforcer son rôle de chef de file dans le domaine de l'IA dans l'éducation dans tous les secteurs concernés, de mobiliser les instituts et les réseaux de l'Organisation, et d'étendre encore ses réseaux externes dans le domaine de l'IA dans l'éducation avec les partenaires concernés. Le ministère de l'éducation de la République populaire de Chine a exprimé son engagement à parrainer et à co-organiser chaque année avec l'UNESCO l'événement international sur l'IA et l'éducation jusqu'à ce qu'un accord sur la fin du partenariat soit conclu.

Les connaissances partagées lors du Forum de 2020 ont été publiées dans le *rapport de synthèse sur le développement des compétences à l'ère de l'IA*.<sup>7</sup> Sur la base de ces deux événements internationaux, l'UNESCO a publié *IA et éducation : guide à l'intention des décideurs* en avril 2021, dans le but

<sup>7</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377251>

d'encourager les décideurs politiques à se préparer au mieux pour l'IA. L'UNESCO profitera de l'édition 2021 du Forum international pour lancer cette publication dans les six langues des Nations unies. Dans le cadre du suivi des résultats du Forum de 2020, l'UNESCO a lancé le projet sur l'IA et l'avenir de l'apprentissage<sup>8</sup> pour travailler sur trois volets indépendants mais complémentaires : (1) un rapport proposant des recommandations sur les futurs de l'apprentissage basés sur l'IA, (2) un guide sur les principes éthiques de l'utilisation de l'IA dans l'éducation, et (3) un cadre d'orientation sur les compétences en IA pour les élèves. Dans ce contexte, une enquête sur les programmes d'enseignement de l'IA à l'école a été réalisée, et le rapport sera présenté lors du Forum international de 2021.

Entre-temps, après avoir adopté la stratégie sur l'innovation technologique dans l'éducation en octobre 2021, l'UNESCO adoptera la recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle et publiera le rapport mondial *Repenser nos futurs ensemble : Un nouveau contrat social pour l'éducation* lors de la 41<sup>ème</sup> session de la Conférence générale en novembre 2021. En ce moment historique particulier, il est urgent de réunir des organisations mondiales et régionales, des agences gouvernementales, des partenaires privés, des chercheurs universitaires et des praticiens afin de délibérer sur la façon dont la gouvernance de l'IA et les réseaux d'innovation en IA peuvent être améliorés pour orienter l'IA vers le bien commun de l'éducation et de l'humanité.

## Objectif

---

Pour répondre à ce besoin, le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine et la Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO organiseront conjointement avec l'UNESCO une édition virtuelle du Forum international sur l'intelligence artificielle et l'éducation du 7 au 8 décembre 2021 sur le thème *Faire de l'IA un bien commun pour transformer l'éducation*.

Le forum en ligne examinera comment la gouvernance de l'IA et les réseaux d'innovation en matière d'IA peuvent être améliorés pour orienter l'IA vers le bien commun de l'éducation et de l'humanité.

## Sous-thèmes

---

Le Forum sera structuré autour des sous-thèmes suivants :

1. **Gouvernance mondiale et politiques nationales sur l'IA dans l'éducation** - Approfondir le débat sur l'humanisme numérique dans le contexte de l'avenir de l'éducation, partager des expériences sur la façon dont la gouvernance mondiale de l'IA et les politiques nationales peuvent être améliorées et mises en synergie pour garantir que l'IA puisse être utilisée pour le bien commun de l'humanité et de l'éducation, et lancer le rapport de l'UNESCO « IA et éducation : Guide pour les décideurs politiques ».
2. **Faire de l'IA un bien commun pour atteindre l'ODD 4** - Promouvoir les meilleures pratiques éprouvées et l'utilisation efficace d'outils d'IA fiables pour l'éducation ; explorer les principes à l'échelle du système pour guider la prochaine génération d'innovations d'IA au service des enseignants et pour permettre l'avenir de l'apprentissage ; présenter les résultats des enquêtes de

---

<sup>8</sup> <https://events.unesco.org/event?id=2883602288>



l'UNESCO sur les programmes d'IA gouvernementaux et non gouvernementaux pour l'enseignement scolaire, partager les connaissances sur la définition des littératies de l'IA et des cadres sur les programmes d'IA ainsi que sur la préparation des enseignants à travailler dans des environnements riches en IA.

3. **Extraire des données pour améliorer la gestion de l'éducation et l'évaluation de l'apprentissage** - Examiner les pratiques émergentes d'extraction de données à travers des plateformes ou des sources de données multiples pour améliorer la gestion de l'éducation et le service public, évaluer les résultats de l'apprentissage tout au long de la vie et diagnostiquer les principaux problèmes des systèmes d'apprentissage ; évaluer les limites de l'utilisation des données et de l'IA pour soutenir l'évaluation de l'apprentissage et les questions éthiques liées à l'utilisation des données et des outils d'IA pour prédire les comportements humains, y compris la confidentialité et la sécurité des données et les biais des algorithmes.
4. **Orienter les innovations en matière d'IA vers l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres dans l'éducation** - Catalyser les innovations en matière d'IA pour faire progresser l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres dans l'éducation ainsi que le développement durable, en particulier chez les jeunes ; promouvoir l'égalité des genres pour que les filles et les femmes aient un accès équitable aux technologies de l'IA et aux activités d'apprentissage basées sur l'IA ; faciliter le débat sur la manière de prévenir la discrimination de genre dans les algorithmes et les outils d'IA ; partager des expériences sur l'autonomisation des filles et des femmes avec des compétences numériques et des compétences en IA, et augmenter leur efficacité personnelle et leur participation dans les domaines de l'IA.
5. **Promouvoir l'utilisation de l'IA en Afrique : établir des partenariats** - Se concentrer sur les partenariats et les programmes dotés de ressources suffisantes pour soutenir la construction de la base multicouche et multidisciplinaire dont ont besoin les pays africains et d'autres groupes marginalisés pour exploiter le potentiel des innovations en matière d'IA, y compris la construction d'infrastructures pour l'IA, la promotion d'algorithmes et d'outils en libre accès et basés sur l'IA, et le développement de compétences en IA pour les principales parties prenantes.

## Participants visés

Les participants comprendront des ministres de l'éducation et/ou des TIC, des décideurs politiques de haut niveau, des experts d'organisations internationales, des représentants de partenaires du secteur privé et d'organisations de la société civile, d'éminents chercheurs universitaires et des gestionnaires de projets autour de l'IA dans l'éducation.

## Co-organisateur

Le Forum est organisé conjointement par :

- L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- Le Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine
- La Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO

Les instituts suivants apportent leur soutien à l'organisation du Forum :

- L'Université normale de Beijing
- L'Institut de l'UNESCO pour les technologies de l'information dans l'éducation

Le soutien financier a été fourni par :

- Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO

## Langues de travail

Des services d'interprétation seront fournis en anglais, français et chinois.

## Structure provisoire du programme

(Heure CET, heure de Paris)

Jour 1 (7 décembre 2021)		Jour 2 (8 décembre 2021)	
09h30-11h30	Session d'ouverture et Panel de haut niveau 1 : Gouvernance mondiale et politiques nationales pour l'IA dans l'éducation <a href="#">S'inscrire</a>	09h00-10h30	Session 3 : Panel de haut niveau sur l'extraction des données pour améliorer la gestion de l'éducation et l'évaluation de l'apprentissage <a href="#">S'inscrire</a>
		10h30-11h00	Pause
		11h00-12h30	Session 4 : Promouvoir l'égalité des genres et renforcer les compétences des filles et des femmes en matière d'IA <a href="#">S'inscrire</a>
11h30-12h00	Pause	12h30-13h00	Pause
12h00-14h00	Session 2 : Faire de l'IA un bien commun pour atteindre l'ODD 4 <a href="#">S'inscrire</a>	13h00-14h30	Session 5 : Promouvoir l'utilisation de l'IA en Afrique : établir des partenariats <a href="#">S'inscrire</a>
		14h30-15h00	Séance de clôture <a href="#">S'inscrire</a>

**La session 1 - Panel de haut niveau sur la gouvernance mondiale et les politiques nationales pour l'IA dans l'éducation** est programmé immédiatement après la session d'ouverture. Il comprendra les discours d'orateurs de haut niveau issus d'organisations internationales et de ministres, notamment sur la manière dont la gouvernance mondiale de l'IA peut être améliorée par l'adoption et la mise en œuvre transfrontalières de réglementations internationales, ainsi que sur la manière dont les stratégies nationales sur l'IA et l'éducation sont développées pour promouvoir l'utilisation de l'IA pour le bien commun de l'éducation. Au cours du panel de haut niveau 1, la dernière publication de l'UNESCO, Intelligence artificielle et éducation : guide à l'intention des décideurs, sera lancée dans six langues des Nations unies.



**La session 2 - Faire de l'IA un bien commun pour atteindre l'ODD 4** présente le rapport des enquêtes de l'UNESCO sur les programmes d'IA gouvernementaux et non gouvernementaux pour l'enseignement scolaire, et examine comment les connaissances en IA et les compétences avancées en IA sont définies et développées. Il présente des recommandations sur la façon dont les agences gouvernementales et les partenaires devraient collaborer pour développer les compétences nécessaires à la collaboration entre l'homme et l'IA, et donne des exemples innovants sur le développement des compétences en IA. Au cours de la session, un partenariat pour le développement des compétences en algorithmes et en littératie des données sera annoncé.

**La session 3 - Panel de haut niveau sur l'exploitation des données pour améliorer la gestion de l'éducation et l'évaluation de l'apprentissage** examine les pratiques émergentes d'exploitation des données sur des plateformes ou des sources de données multiples pour améliorer la gestion de l'éducation, évaluer les résultats de l'apprentissage tout au long de la vie et diagnostiquer les principaux problèmes des systèmes d'apprentissage. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation de l'analyse des données d'apprentissage pour surveiller les processus d'apprentissage et prédire l'échec scolaire afin d'alerter les administrateurs de l'éducation et les décideurs politiques en cas de décrochage. La session examinera les limites de l'utilisation des données et de l'IA pour soutenir l'évaluation de l'apprentissage et les questions éthiques liées à l'utilisation des données et des outils d'IA pour évaluer et prédire les comportements humains, y compris la confidentialité et la sécurité des données, mais également les biais des algorithmes.

**La session 4 - Promouvoir l'égalité des genres et le renforcement des compétences en IA des filles et des femmes** partage des programmes sur la promotion de l'égalité des genres pour s'assurer que les filles et les femmes ont un accès équitable aux technologies de l'IA et aux activités d'apprentissage basées sur l'IA. La session vise à présenter des interventions transformatrices pour renforcer les compétences numériques et les compétences en IA des filles et des femmes, et augmenter leur efficacité personnelle et leur participation dans les domaines de l'IA. Elle facilite également le partage de connaissances sur la manière de prévenir la discrimination de genre dans les algorithmes et les outils d'IA.

**La session 5 - Promouvoir l'utilisation de l'IA en Afrique : établir des partenariats** se concentrera sur la création et la promotion de partenariats et de programmes soutenus dans le but de construire les fondements multicouches et multidisciplinaires dont ont besoin les pays africains et les groupes marginalisés, afin d'exploiter le potentiel des innovations en matière d'IA. La session visera à renforcer les partenariats opérationnels pour la mise en place d'infrastructures pour l'IA, tout en mettant l'accent sur la promotion d'algorithmes et d'outils d'IA ouverts à tous, et sur le développement de compétences en IA pour les principales parties prenantes. La session servira également d'action de suivi à d'autres initiatives définies dans le cadre de la priorité globale Afrique de l'UNESCO, en particulier la déclaration finale de Benguerir de 2018, adoptée lors du premier forum de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique. Enfin, les dernières avancées concernant l'organisation de forums régionaux sur l'IA en Afrique seront partagées.

La session 5 sera suivie immédiatement par la **session de clôture**.

## Spécifications techniques

L'événement utilisera l'application Zoom pour ses sessions en direct, ainsi qu'un site web de conférence en ligne pour les inscriptions, la mise à jour des sessions en direct, et le réseautage entre les participants. Des plateformes de diffusion en direct seront utilisées pour élargir la participation en temps réel.

## Contact

### Forum international sur l'IA et l'éducation



[aied@unesco.org](mailto:aied@unesco.org) ; [literacy@moe.edu.cn](mailto:literacy@moe.edu.cn)



<https://on.unesco.org/ForumIAED2021>



@UNESCOICTs @UNESCO



@UNESCOICTinEducation @UNESCO